

**RESUME DES DECISIONS PRISES PENDANT LE CONSEIL DE L'AIDE SOCIALE  
du jeudi 22 avril 2021**

**Présents :** Guy Ernon, Bernard Liégeois, Nicolas Droeven, Michaël Henen, Rik Tomsin,  
Marie-Noëlle Kurvers, Anne-Sophie Roijen, Lizzy Buijsen-Ballien: Membres  
Hilde Broers : Président  
Kimberly Peeters: Directeur général

**Excusé :** /

**SEANCE PUBLIQUE par visioconférence**

1. Questions des conseillers

Les membres du conseil peuvent poser des questions en dehors de l'ordre du jour du conseil. La réponse est donnée par le président ou par les membres du Bureau Permanent.

Aucune question n'a été posée.

2. Prise de connaissance du rapport du comité de concertation commune - Cpas du 8 avril

Le conseil prend acte du rapport du comité de concertation entre la commune et le Cpas du 8 avril 2021

3. Modification du prix de vente pour la livraison des repas à domicile à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le marché public pour la livraison des repas à domicile a été renouvelé en février 2021. En raison des prix d'achat modifiés et de l'augmentation des coûts de distribution, une indexation des prix de vente est présentée. La proposition est d'augmenter le prix d'un repas à 6,50€ Euros et le prix d'une soupe supplémentaire à 0,80€ Euros

Accord à l'unanimité

Approbation de la modification du prix de vente pour la livraison des repas à domicile à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

**SEANCE FERMEE par visioconférence**

3. Prise de connaissance des Bureaux Permanents.

Le conseil prend connaissance des Bureaux Permanents du 23 mars et 13 avril 2021.

DE LA PART DU CPAS

Directeur général  
Kimberly PEETERS

Président  
Hilde BROERS